

ianvier 2008 - N° 60

## Les bénéficiaires du RMI en Loir-et-Cher

Tableau de bord n° 4 - Bilan 2006

e quatrième tableau de bord porte sur les données extraites des échéanciers des Commissions Locales d'Insertion (CLI) au début 🗸 du mois de janvier 2007. Son objectif premier n'est pas de quantifier le phénomène mais d'analyser les caractéristiques de la population concernée sur le plan de l'âge, de la situation familiale, du niveau d'études et de qualification, de la proximité au marché de l'emploi, etc. Rappelons que suite à la mise en place d'un nouvel outil informatique de gestion des dossiers, on ne dispose d'aucune donnée relative à l'année 2004 pour le suivi de séries longues.

Le bilan 2005 avait souligné l'accroissement important du nombre des jeunes entrés dans le dispositif. Ce public a donc fait l'objet d'un éclairage particulier dans les différentes parties du document. Notons enfin l'introduction de tableaux présentant les principaux indicateurs par communautés de communes, d'agglomération et par Pays.

Stabilisation du

nombre d'entrées

dans le dispositif

RMI en 2006

L'amélioration sensible de la conjoncture économique et la montée en puissance des nouveaux dispositifs d'accès à l'emploi des personnes les plus en difficulté ont semble-t-il pesé positivement sur les chiffres du RMI en 2006. Pour la première fois depuis le début de la décennie, le nombre d'entrées (1 639) n'a pas augmenté. Simultanément, celui des sorties identifiées (1390) apparaît en progression. Cependant, les évolutions se révèlent mini-

mes en valeur absolue ; en conséquence le nombre des bénéficiaires présents dans le dispositif au 31/12 ne s'est que très faiblement réduit (- 0,2 % en un an). Fin 2006, le Loir-et-Cher compte 5 355 bénéficiaires du RMI (payés ou suspendus); au total 9000 personnes sont couvertes.

Les personnes les plus proches de l'emploi ont davantage pu tirer parti des opportunités offertes par l'essor de l'activité que celles plus en difficulté. Parallèlement les sorties concernent une proportion croissante de bénéficiaires entrés récemment. Globalement l'ancienneté moyenne dans le dispositif augmente encore. Elle atteint 4 ans et 1 mois.

Plusieurs évolutions significatives sont à souligner parmi les entrants : une baisse du nombre de femmes et de

jeunes; une augmentation pour les hommes, les personnes seules sans charge de famille et les ouvriers non qualifiés. Plus d'un entrant sur deux n'est pas inscrit à l'ANPE, 30 % parmi ceux se déclarant en recherche d'emploi. Un sur 5 est en emploi ou en formation.

La proportion de nouveaux bénéficiaires effectuant un retour dans le dispositif s'accroît de manière soutenue: 10 points de plus en trois ans ; elle approche 40 % en

> 2006. Cette situation est encore plus marquée en Romorantinais (près de 50 %). En revanche, les **jeunes** sont beaucoup moins concernés par ce phénomène, le taux de retour s'étant même réduit pour eux.

L'année 2006 a d'ailleurs été plus favorable à ces derniers puisqu'ils ont été nettement plus nombreux à avoir quitté le dispositif. Toutefois, certaines diificultés les touchent plus particulièrement, comme l'accès à un logement stable. On note également que les jeunes femmes sont confrontées à de graves problèmes de mobilité puisque 60 % d'entre elles ne sont pas titulaires du permis de conduire (42 % seulement pour leurs homogues masculins). Chez celles de moins de 25 ans on peut souligner le très faible niveau de formation et de qualification.

## **SOMMAIRE**

Introduction : Amorce de repli du nombre d'allocataires du RMI 2
Les bénéficiaires du RMI en Loir-et-Cher en 2006
Des évolutions contrastées selon les territoires
Stabilité de la répartition par sexe, âge et situation familiale des bénéficiaires du RMI 7
L'ancienneté moyenne dans le dispositif augmente encore
Très faible niveau de formation des toutes jeunes femmes
Les femmes et les jeunes ont plus rarement occupé un emploi qualifié12
Degré d'éloignement au marché de l'emploi
Degré d'intégration sociale
Le nombre d'entrants est stabilisé
1 640 personnes entrées dans le dispositif en 2006
Baisse marquée de l'entrée des jeunes femmes dans le dispositif en 200620
Profil des jeunes entrants
Des niveaux de formation très inégaux selon les CLI
Absence de qualification et d'expérience professionnelle des jeunes femmes 23
Près de 40 % des entrants sont d'anciens érémistes

Un entrant sur 5 est en emploi ou en formation	2
Situation des entrants et difficultés sociales rencontrées	2!
Le quart des bénéficiaires a quitté le dispositif en 2006	26
Des sorties moins aisées dans le blaisois	26
Des sorties plus nombreuses pour les femmes et les jeunes	2
Des chances de sorties toujours en étroite corrélation avec le niveau de diplôme ou de qualification	2
Amélioration des taux de sortie des bénéficiaires les plus proches de l'emploi	29
Caractéristiques comparées des bénéficiaires (entrés, sortis et ensemble)	3(
Profil	30
Degré d'employabilité	3
Degré d'éloignement au marché du travail	3
Degré d'intégration sociale	32
Situation des bénéficiaires au regard de l'emploi	32
Principaux indicateurs par communautés de communes, d'agglomération et par Pays	33

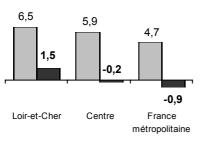
## Introduction : Amorce de repli du nombre d'allocataires du RMI

## **AVERTISSEMENT**

Pour effectuer une comparaison entre le département et les niveaux géographiques supérieurs, il est nécessaire de recourir aux données diffusées au niveau national par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Cellesci portent uniquement sur les allocataires effectivement payés dans le mois. Ces chiffres ne pourront être rapprochés des données présentées dans la suite du document. Le tableau de bord s'appuie en effet sur l'ensemble des bénéficaires du RMI payés ou suspendus recensés par le service insertion du Conseil Général.

- > 4 533 allocataires du RMI au 31 décembre 2006.
- ➤ Hausse modérée du nombre d'allocataires en 2006 dans un contexte régional et national de recul: + 1,5 % en Loir-et-Cher contre respectivement 0,2 % et 0,9 % en région Centre et en France métropolitaine.
- > La part de bénéficiaires dans la population est désormais voisine de celle observée dans la région (14,1 allocataires pour 1 000 habitants, près de 3 % de la population couverte par le dispositif).

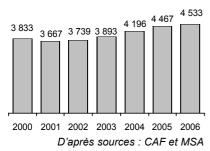
## Evolution du nombre d'allocataires du RMI en 2005 et 2006 (en %)



**■ 2005 ■ 2006** 

D'après sources : CAF et MSA

### Nombre d'allocataires du RMI au 31/12 en Loir-et-Cher



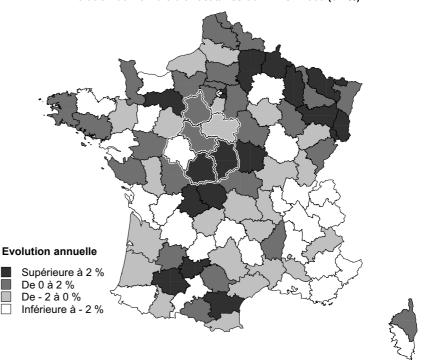
Après deux années de hausse soutenue (plus de 6 % par an en 2004 et 2005), le nombre d'allocataires du RMI a augmenté de 1,5 % en 2006 en Loir-et-Cher.

L'année 2006 a été plus favorable que les précédentes sur l'ensemble du territoire national. La moitié des départements enregistrent en effet une baisse du nombre d'allocataires. Selon les travaux de la DREES et de la CNAF, cette évolution serait liée à l'amélioration du marché de l'emploi d'une part (progression de l'emploi salarié dans de nombreux secteurs d'activité et recul du chômage), à un ciblage des dispositifs d'aide à l'emploi sur les allocataires de minima sociaux d'autre part.

On constate dans la région une amélioration sensible dans les départements les plus urbanisés. L'Indre-et-Loire et le Loiret ont enregistré une réduction du nombre de bénéficiaires. Les chiffres sont restés stables en Eure-et-Loir.

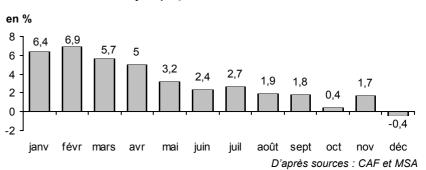
En Loir-et-Cher, le **repli du nombre d'allocataires** ayant perçu le versement d'une allocation au titre du RMI est observé depuis le deuxième trimestre 2006. Le mouvement se répercute franchement à partir du mois de mai sur le **taux d'évolution annuelle**. Ce dernier se réduit ensuite assez régulièrement au fil de l'année. En décembre, **il devient négatif** et cette tendance se poursuit au cours du premier semestre 2007.

Evolution du nombre d'allocataires du RMI en 2006 (en %)

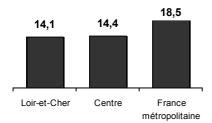


D'après sources : CAF et MSA

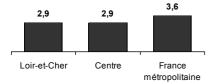
Evolution annuelle mois par mois en 2006 du nombre d'allocataires ayant perçu le versement d'une allocation au titre du RMI



## Nombre d'allocataires du RMI au 31/12/2006 pour 1 000 habitants



## Part de personnes couvertes par le dispositif au 31/12/2006 dans la population totale (en %)



D'après sources : CNAF et MSA -INSEE (estimations de population sans double compte au 01/01/2005)

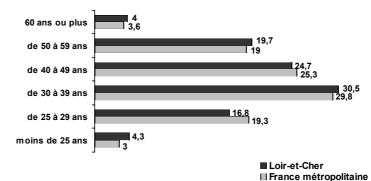
- ➤ Le profil des allocataires CAF selon l'âge ou la composition familiale est très voisin de celui constaté au niveau de la métropole. On recense cependant dans le département :
- une légère sur-représentation des très jeunes bénéficiaires (moins de 25 ans)
- une sous-représentation de la tranche d'âge 25 à 29 ans
- une plus forte part d'hommes seuls (36,5 % contre 33,1 %).

# Répartition des allocataires du RMI et des personnes couvertes au 31/12/2006 en région Centre et France

Nombre d'allocataires payés au 31/12/2006	Evolution en 2006	Nombre de bénéficiaires pour 1 000 habitants	Personnes couvertes Part dans la population totale 2005
6 640	3,0%	21,1	4,3%
5 250	0,4%	12,6	2,6%
2 933	2,2%	12,6	2,6%
8 285	- 3,0%	14,6	2,8%
4 533	1,5%	14,1	2,9%
8 246	- 1,9%	12,9	2,6%
35 887	- 0,2%	14,4	2,9%
1 124 576	- 0,9%	18,5	3,6%
	d'allocataires payés au 31/12/2006 6 640 5 250 2 933 8 285 4 533 8 246 35 887	d'allocataires payés au 31/12/2006  6 640 3,0% 5 250 0,4% 2 933 2,2% 8 285 - 3,0% 4 533 1,5% 8 246 - 1,9% 35 887 - 0,2%	d'allocataires payés       en 2006       bénéficiaires pour 1 000 habitants         6 640       3,0%       21,1         5 250       0,4%       12,6         2 933       2,2%       12,6         8 285       - 3,0%       14,6         4 533       1,5%       14,1         8 246       - 1,9%       12,9         35 887       - 0,2%       14,4

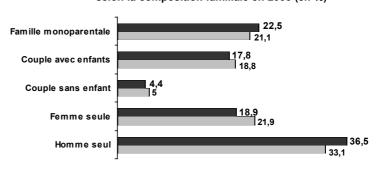
D'après sources : CNAF et MSA - INSEE (estimations de population sans double compte au 01/01/2005)

# Répartition comparée des allocataires CAF du RMI par tranche d'âge en 2006 (en %)



D'après sources : CAF - CNAF

# Répartition comparée des allocataires CAF du RMI selon la composition familiale en 2006 (en %)



■ Loir-et-Cher

☐ France métropolitaine

D'après sources : CAF - CNAF

## Les bénéficiaires du RMI en Loir-et-Cher en 2006

MÉTHODOLOGIE

Cette analyse de la population des RMIstes porte sur les 5 355 "dossiers avec droits ouverts" au 31/12/2006, extraits du nouvel outil statistique "Perceaval" mis en place par le Conseil Général fin 2004, la saisie des dossiers étant toujours assurée par les secrétariats des Commissions Locales d'Insertion (CLI). Un important travail de contrôle et de correction des données a été mené en 2005 et 2006. La situation des ayants droit a été actualisée dans de nombreux cas. Il convient donc d'observer avec prudence les chiffres d'évolution en données brutes.

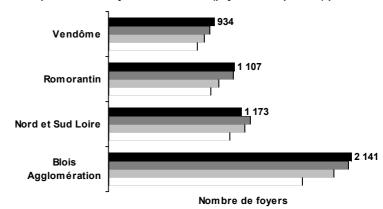
Les analyses présentées portent exclusivement sur les bénéficiaires référents des dossiers et non sur les conjoints ou ayants droit. Elles s'appuient sur les bénéficiaires payés ou suspendus.

Depuis janvier 1995, les bénéficiaires du RMI font l'objet d'un suivi statistique tout au long de leur présence dans le dispositif. Les bulletins de "Suivi statistique des bénéficiaires du RMI", établis lors de la demande ou de l'élaboration de chaque contrat d'insertion, sont remplis sur le **principe déclaratif**; ils servent de support à cette analyse.

- ➤ Le nombre de foyers présents dans le dispositif RMI (bénéficiaires payés ou suspendus) s'est stabilisé en 2006 : - 0.2 %
- ➤ On recense 5 355 foyers au 31 décembre 2006. Avec les conjoints et enfants, 9 000 personnes sont désormais couvertes, soit 2,9 % de la population départementale.
- ➤ Avec un léger décalage par rapport à la majorité des départements français, le Loir-et-Cher enregistre une amorce de repli. Cette inversion de tendance est à rapprocher de l'embellie de la conjoncture économique locale constatée au cours de l'année 2006. Le département a en effet gagné près de 400 emplois salariés (source UNEDIC). Parallèlement, le volume d'offres d'emploi collectées par l'ANPE a nettement progressé et le taux de chômage n'a cessé de reculer
- ➤ Les répercussions sur le dispositif RMI s'opèrent avec un certain retard, les personnes les plus éloignées de l'emploi rencontrant plus de difficultés à se réinsérer.
- ➤ Les évolutions apparaissent contrastées selon les territoires : le nombre de bénéficiaires du RMI augmente encore sensiblement dans les CLI de Blois Agglomération et Vendôme où les indicateurs conjoncturels sont moins favorablement orientés.
- ➤ La hausse est plus soutenue en périphérie urbaine qu'au coeur des agglomérations de Blois et de Romorantin-Lanthenay (respectivement + 1,1 % et + 3,1 %).
- ➤ A Vendôme, l'augmentation est importante dans la ville centre (+7,3 % en un an), en périphérie immédiate, mais aussi dans la plupart des cantons de l'arrondissement.

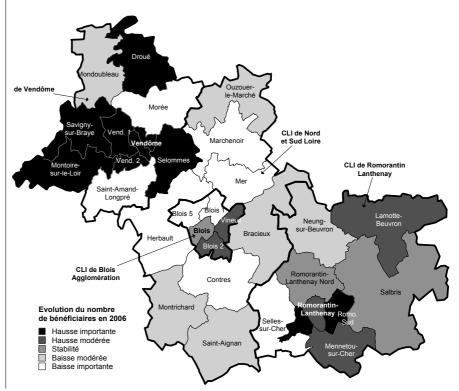
## Des évolutions contrastées selon les territoires

Répartition des foyers bénéficiaires (payés ou suspendus) par CLI



 $\Box$  2003 (échéancier CLI)  $\ \Box$  2004 (extraction tableau Perceaval)  $\ \blacksquare$  2005  $\ \blacksquare$  2006

### Evolution du nombre de bénéficiaires par canton en 2006



Répartition des foyers bénéficiaires du RMI et des personnes couvertes par Commission Locale d'Insertion

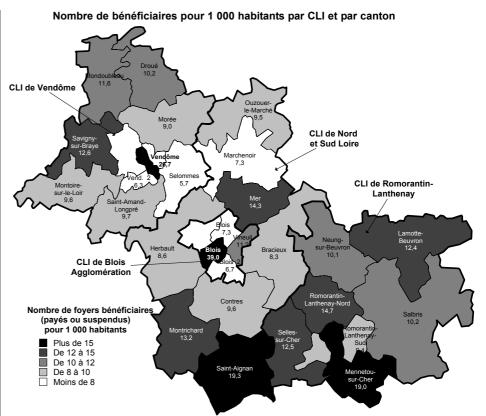
	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Nombre total de ménages (1999)	33 040	40 033	29 091	28 437	130 601
Population sans double compte (1999)	78 166	99 116	69 672	68 014	314 968
BÉNÉFICIAIRES					
Nombre de foyers bénéficiaires (payés ou suspendus) en 2006	2 141	1 173	1 107	934	5 355
Nombre de bénéficiaires pour 1 000 habitants en 2006	27,4	11,8	15,9	13,7	17,0
Part des foyers bénéficiaires sur le nombre total des ménages (1999)	6,5 %	2,9 %	3,8 %	3,3 %	4,1 %
AYANTS DROIT					
Nombre de conjoints ou de concubins	306	224	179	165	874
Nombre d'enfants	988	769	592	397	2 746
Nombre de personnes couvertes <sup>1</sup> par le RMI en 2006	3 452	2 167	1 884	1 501	9 004
Part dans la population totale (1999)	4,4 %	2,2 %	2,7 %	2,2 %	2,9 %

D'après sources : DGAAS du Conseil Général (Perceaval) - Echéancier CLI - INSEE - RGP 99

➤ Malgré la hausse du nombre de bénéficiaires enregistrée en 2006, la CLI de Vendôme reste, avec celle de Nord et Sud Loire, celle où la part de population couverte par le dispositif apparaît la plus faible (2,2 % contre 4,4 % dans la CLI de Blois Agglomération).

Cette proportion est cependant en augmentation dans la ville de Vendôme alors que toutes les autres villes de taille importante enregistrent une tendance inverse.

➤ Les bénéficiaires du RMI sont toujours sur-représentés en milieu urbain. La ville de Blois concentre à elle seule 36 % des bénéficiaires du Loir-et-Cher, celles de Vendôme et de Romorantin-Lanthenay en regroupent désormais près de 9 % chacune. La part dans la population reste également toujours élevée dans de nombreuses communes de la vallée du Cher.



Répartition des bénéficiaires du RMI et des personnes couvertes au 31/12/2006 dans les communes les plus concernées

Communes	Nombre de bénéficiaires (payés ou suspendus)	Nombre de bénéficiaires pour 1 000 habitants	Nombre de personnes couvertes	Part dans la population totale 1999
Blois	1 916	39,0	3 109	6,3 %
Noyers-sur-Cher et Saint-Aignan	173	28,2	359	5,8 %
Romorantin-Lanthenay	473	25,8	838	4,6 %
Vendôme	473	26,7	764	4,3 %
Mer	128	21,8	245	4,2 %

Classement par ordre décroissant de la part des personnes couvertes dans la population totale.

<sup>1.</sup> Sont comptabilisés 29 ayants droit pour lesquels le statut familial n'est pas précisé. Il peut s'agir d'un ascendant ou d'un tiers familial, par exemple.

Répartition des foyers bénéficiaires du RMI et des personnes couvertes par canton en 2006

Cantons	Nombre de bénéficiaires (payés ou suspendus)	Tendance d'évolution du nombre de bénéficiaires (par rapport à 2005)	Nombre de bénéficiaires pour 1 000 habitants	Nombre de personnes couvertes	Part dans la population totale en 1999 (en %)
Commune de Blois	1 916	<b>→</b>	39,0	3 109	6,3 %
Commune de Romorantin-Lanthenay	473	7	25,8	838	4,6 %
Commune de Vendôme	473	7	26,7	764	4,3 %
Saint-Aignan	323	4	19,3	647	3,9 %
Mennetou-sur-Cher	129	7	19,0	238	3,5 %
Mer	158	4	14,3	303	2,7 %
Romorantin nord (hors Romorantin)	27	<b>→</b>	14,7	50	2,7 %
Selles-sur-Cher	135	7	12,5	236	2,2 %
Savigny-sur-Braye	72	7	12,6	123	2,1 %
Montrichard	200	7	13,2	319	2,1 %
Ouzouer-le-Marché	43	7	9,5	87	1,9 %
Mondoubleau	68	7	11,6	111	1,9 %
Lamotte-Beuvron	124	7	12,4	190	1,9 %
Contres	162	7	9,6	316	1,9 %
Vineuil	105	7	11,2	164	1,7 %
Morée	71	7	9,0	132	1,7 %
Salbris	139	<b>→</b>	10,2	218	1,6 %
Herbault	122	4	8,6	222	1,6 %
Droué	33	71	10,2	47	1,5 %
Neung-sur-Beuvron	53	4	10,1	76	1,4 %
Saint-Amand-Longpré	43	7	9,7	62	1,4 %
Bracieux	125	4	8,3	207	1,4 %
Montoire-sur-le-Loir	85	7	9,6	121	1,4 %
Romorantin sud (hors Romorantin)	27	7	9,4	38	1,3 %
Marchenoir	40	7	7,3	68	1,2 %
Blois 1 (hors Blois)	55	4	7,3	85	1,1 %
Selommes	20	7	5,7	36	1,0 %
Blois 2 (hors Blois)	50	7	6,7	73	1,0 %
Vendôme 1 (hors Vendôme)	37	7	6,5	56	1,0 %
Vendôme 2 (hors Vendôme)	32	7	6,3	49	1,0 %
Blois 5 (hors Blois)	15	7	3,3	21	0,5 %
Loir-et-Cher	5 355	<b>→</b>	17,0	9 006	2,9 %

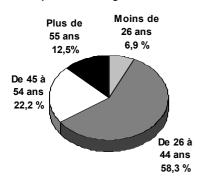
D'après sources : DGAAS du Conseil Général (Perceaval) - INSEE - RGP 99

Classement par ordre décroissant de la part des personnes couvertes dans la population totale.

# > On note une grande stabilité de la pyramide des âges.

- > Globalement les bénéficiaires de moins de 35 ans sont en très léger recul (- 0,8 point en un an).
- > Les bénéficiaires de moins de 25 ans sont des femmes dans plus de 9 cas sur 10, les hommes de cet âge ayant beaucoup plus rarement charge de famille.
- Après 25 ans, la répartition hommes / femmes devient plus équilibrée mais les femmes restent majoritaires jusqu'à 50 ans. La répartition s'inverse pour les bénéficiaires plus âgés.

#### Répartition des bénéficiaires par classe d'âge en 2006



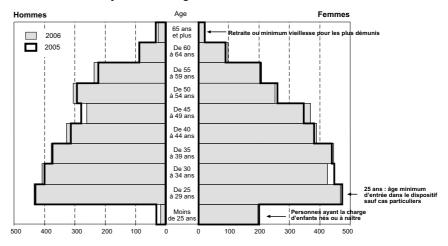
# ➤ 6 bénéficiaires sur 10 sont des personnes seules. La proportion d'hommes seuls a augmenté de plus de 2 points en 2006.

# ➤ Les familles monoparentales représentent comme les années antérieures près d'un foyer bénéficiaire sur 5.

➤ 35 % des jeunes de 30 ans et moins ont charge de famille. Ils sont proportionnellement aussi nombreux que les autres bénéficiaires dans cette situation mais se déclarent beaucoup plus souvent en couple (22 % contre 15 % en moyenne) que comme monoparents (13 % contre 19 %).

# Stabilité de la répartition par sexe, âge et situation familiale des bénéficiaires du RMI

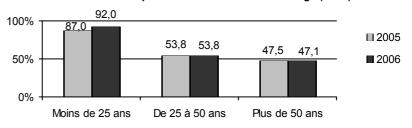
Pyramide des âges des bénéficiaires du RMI



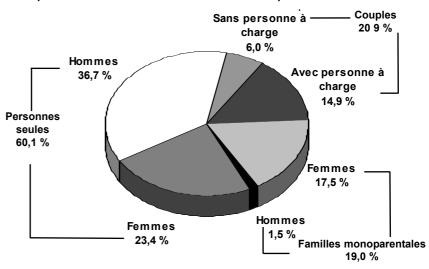
Répartition des bénéficiaires du RMI par CLI et par âge en 2006 (en %)

Age	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de 25 ans	4,1	3,8	3,6	4,2	4,0
De 25 à 30 ans	18,6	15,6	15,6	15,6	16,8
De 30 à 35 ans	16,8	14,2	15,9	14,5	15,6
De 35 à 40 ans	17,0	13,7	15,8	13,6	15,4
De 40 à 45 ans	12,9	12,6	12,5	16,7	13,4
De 45 à 50 ans	11,0	14,1	11,3	11,2	11,8
De 50 à 55 ans	8,8	12,3	11,4	10,7	10,4
55 ans et plus	10,7	13,8	13,9	13,5	12,5

#### Part des femmes parmi les bénéficiaires selon l'âge (en %)

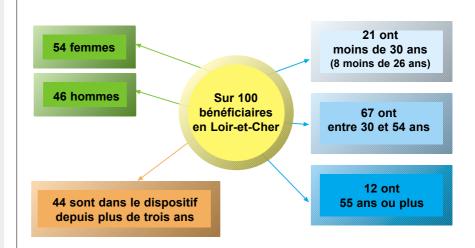


#### Répartition des bénéficiaires du RMI selon la composition familiale en 2006



- ➤ Le déséquilibre hommes / femmes s'est maintenu ou aggravé dans toutes les CLI sauf en Vendômois où près de la moitié des bénéficiaires sont des hommes. Le Romorantinais se caractérise toujours par une très forte population féminine au sein du dispositif (57,4 %).
- ➤ Près d'un bénéficiaire sur 4 est un jeune de 30 ans ou moins en 2006. Cette proportion est plus élevée dans les villes de Romorantin-Lanthenay et Vendôme ainsi que dans l'agglomération blésoise. C'est également le cas dans les cantons de Mer et Contres.
- ➤ Les bénéficiaires du RMI sont plus âgés dans la CLI Nord et Sud Loire : 40,2 % ont plus de 45 ans contre 34,8 % en moyenne départementale et 30 % dans l'agglomération blésoise.
- ➤ Les difficultés d'insertion semblent plus prégnantes dans la CLI Nord et Sud Loire puisque près de la moitié des bénéficiaires sont entrés dans le dispositif il y a au moins 3 ans.

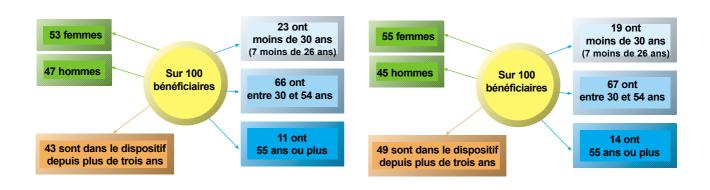




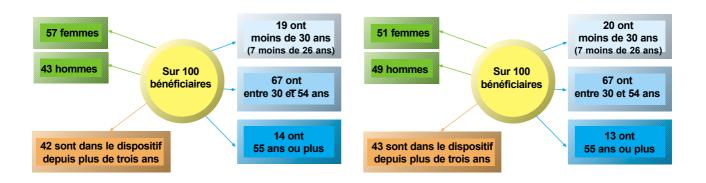
### Typologie des bénéficiaires du RMI par CLI en 2006

#### Blois agglomération

## Nord et Sud Loire



## Romorantin Vendôme

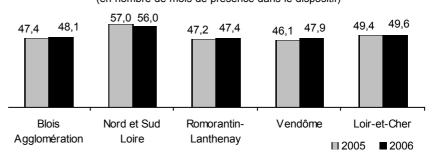


- ➤ La part des bénéficiaires ayant une ancienneté de moins de 2 ans dans le dispositif s'est réduite en 2006.
- ➤ L'ancienneté moyenne s'accentue légèrement pour atteindre 49,6 mois soit 4 ans et un mois.
- ➤ Plus d'un bénéficiaire sur 4 est entré dans le dispositif au cours de l'année.
- ➤ Plus de 4 sur 10 sont présents depuis plus de 3 ans.
- ➤ Pour plus d'un sur 10 l'ancienneté est supérieure à 10 ans.

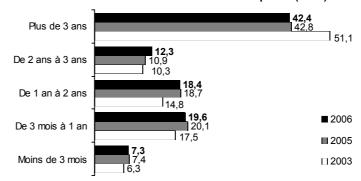
- ➤ La CLI de Nord et Sud Loire qui recense la plus forte part de bénéficiaires entrés dans le dispositif depuis plus de 3 ans (46,9 %) est la seule CLI à enregistrer une diminution de l'ancienneté moyenne.
- ➤ L'ancienneté moyenne est particulièrement élevée dans les cantons de Vineuil, Marchenoir, Montrichard et Saint-Aignan où un bénéficiaire sur 5, voire un sur 4, est dans le dispositif depuis plus de 10 ans.
- > L'ancienneté est globalement plus faible dans les principales agglomérations et leurs périphéries.

## L'ancienneté moyenne dans le dispositif augmente encore

Evolution de l'ancienneté moyenne<sup>2</sup> par CLI (en nombre de mois de présence dans le dispositif)



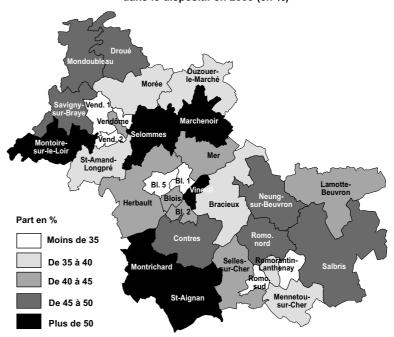
# Répartition des bénéficiaires du RMI selon leur ancienneté dans le dispositif (en %)



Répartition des bénéficiaires du RMI par CLI selon leur ancienneté dans le dispositif en 2006 (en %)

Ancienneté dans le dispositif	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de 3 mois	7,5	6,1	8,8	6,7	7,3
De 3 mois à 1 an	19,1	19,3	19,9	21,0	19,6
De 1 an à 2 ans	20,0	15,3	18,5	18,3	18,4
De 2 ans à 3 ans	11,9	12,4	13,2	12,3	12,3
Plus de 3 ans	41,6	46,9	39,7	41,6	42,4

## Part des bénéficiaires du RMI ayant plus de trois ans d'ancienneté dans le dispositif en 2006 (en %)

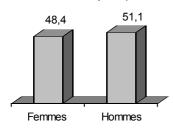


<sup>2.</sup> Il s'agit ici de l'ancienneté moyenne dans le dispositif des bénéficiaires actuels, et non pas d'une durée moyenne de passage qui nécessiterait pour être calculée, de s'appuyer sur les flux d'entrées et de sorties sur longue période.

# > 47 % des femmes sont dans le dispositif depuis moins de 2 ans contre 43 % des hommes.

➤ L'âge et l'ancienneté dans le dispositif apparaissent particulièrement corrélés : ainsi près des trois quarts des bénéficiaires de plus de 55 ans sont entrés il y a plus de 2 ans contre 64 % pour la tranche d'âge de 45 à 54 ans et 51 % pour les 26 à 44 ans.

## Ancienneté moyenne selon le sexe (en nombre de mois de présence dans le dispositif)



# > Plus de 4 jeunes sur 10 sont entrés dans le dispositif au cours de l'année.

# ➤ Plus de 3 sur 10 y sont présents depuis plus de 2 ans.

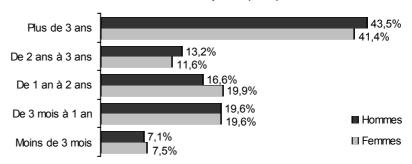
- ➤ Cette proportion est plus élevée en Nord et Sud Loire où 38 % sont dans le dispositif depuis plus de 2 ans. L'ancienneté moyenne pour cette catégorie y est de plus de 6 mois supérieure à celle enregistrée en Vendômois ou en Romorantinais.
- ➤ En moyenne, les jeunes restent 22 mois dans le dispositif (17 mois pour les moins de 26 ans, près de 25 mois pour ceux âgés de 26 à 30 ans).

## ➤ L'ancienneté moyenne est plus faible pour les familles monoparentales (43,4 mois, soit 6 mois de moins que l'ensemble des bénéficiaires).

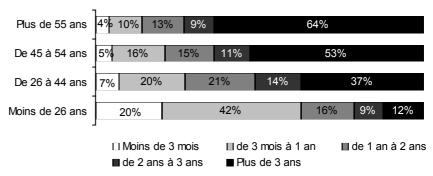
➤ Elle est particulièrement élevée pour les couples avec enfants (56 mois) pour lesquels elle a augmenté sensiblement au cours de l'année 2006.

# Les hommes et les bénéficiaires plus âgés restent plus longtemps dans le dispositif

# Répartition des bénéficiaires du RMI selon leur ancienneté dans le dispositif (en %) et selon le sexe

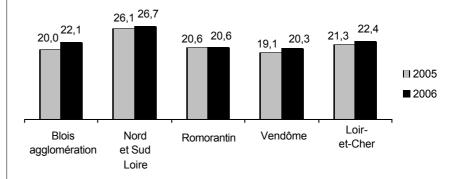


# Répartition des bénéficiaires du RMI selon leur ancienneté dans le dispositif (en %) par classe d'âges



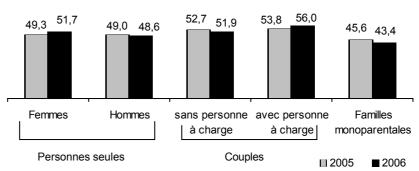
## 3 jeunes sur 10 stagnent dans le dispositif depuis plus de 2 ans

Evolution de l'ancienneté moyenne des jeunes de 30 ans ou moins par CLI (en nombre de mois de présence dans le dispositif)



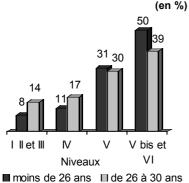
## Une ancienneté moindre pour les familles monoparentales

Evolution de l'ancienneté moyenne selon la composition familiale (en nombre de mois de présence dans le dispositif)



- ➤ La majorité des bénéficiaires du RMI a un faible niveau de formation : la moitié s'est arrêtée en fin de scolarisation obligatoire ou ne dispose d'aucune formation scolaire, 20 % sont titulaires d'un diplôme de niveau Bac ou plus.
- ➤ On peut souligner, comme en 2005, de fortes disparités entre les territoires : le Romorantinais ne recense que 15 % de bacheliers ; à l'opposé les bénéficiaires sont davantage diplômés dans la CLI de Nord et Sud Loire (11,3 % disposent au moins d'un diplôme de niveau Bac + 2, contre 8 % en moyenne départementale et moins de 5% en Romorantinais).
- > Globalement, les bénéficiaires qui stagnent dans le dispositif sont moins diplômés.
- ➤ Parmi les jeunes de 30 ans ou moins entrés dans l'année, près de 40 % ont le niveau bac, contre 25 % parmi ceux présents depuis 2 à 3 ans et seulement 15 % de ceux entrés il y a plus de 3 ans.
- ➤ Moins de 3 jeunes sur 10 ont un diplôme de niveau bac ou plus, 2 sur 10 seulement dans le Romorantinais.
- ➤ Les plus jeunes ont un niveau d'études inférieur : 81 % des bénéficiaires de moins de 26 ans n'ont pas obtenu de diplôme équivalent au bac
- ➤ Dans l'ensemble, les jeunes femmes sont nettement moins diplômées que leurs homologues masculins. Un tiers d'entre elles n'a pas atteint le niveau bac.

# Répartition selon le niveau d'études et l'âge des jeunes bénéficiaires



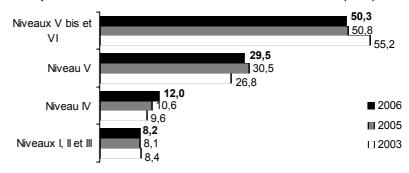
# Très faible niveau de formation des toutes jeunes femmes

#### MÉTHODOLOGIE

Les informations relatives à la formation et à la vie professionnelle, ainsi que la situation à l'égard du logement, sont extraites des Bulletins de suivi statistique des bénéficiaires (BSB). Ils ne sont renseignés, dans la base Perceaval, que pour près de 57 % d'entre eux (soit 3 030 bénéficiaires présents au 31 décembre 2006).

Les données relatent la situation au moment de la première demande et sont actualisées pour partie lors de l'établissement ou du renouvellement d'un contrat.

#### Répartition des bénéficiaires du RMI selon le niveau d'études (en %)

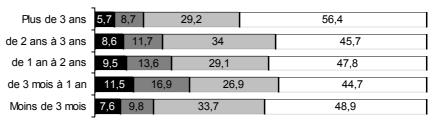


Répartition des bénéficiaires du RMI par CLI selon le niveau d'études en 2006 (en %)

Niveau d'études	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Niveaux I, II et III	8,7	11,3	4,8	8,1	8,2
Niveau IV	14,2	10,9	10,2	11,2	12,0
Niveau V	25,5	31,6	32,7	30,9	29,5
Niveaux V bis et V	T 51,7	46,2	52,3	49,8	50,3

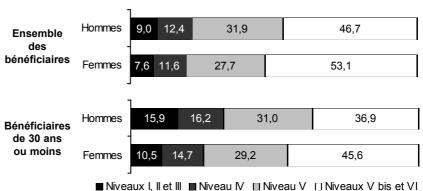
Niveau de formation: I: diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus; II: diplôme de niveau Bac + 3; III: diplôme de niveau Bac + 2; IV: diplôme de niveau BEP, CAP; V bis: diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme; VI: certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

# Répartition des bénéficiaires par le niveau d'études selon l'ancienneté dans le dispositif (en %)



■ Niveaux I, II et III ■ Niveau IV □ Niveau V □ Niveaux V bis et VI

## Répartition des bénéficiaires selon le niveau d'études et le sexe (en %)



# Les femmes et les jeunes ont plus rarement occupé un emploi qualifié

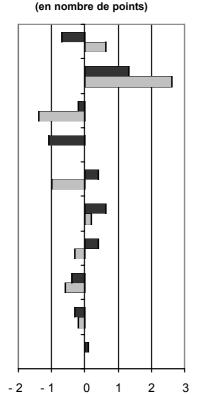
Répartition des bénéficiaires du RMI par sexe selon l'emploi le plus important déjà exercé et évolution

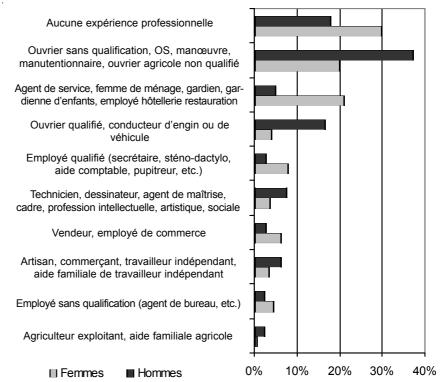
Evolution de la structure entre 2005 et 2006

(en nombre de points)

Répartition au 31/12/2006

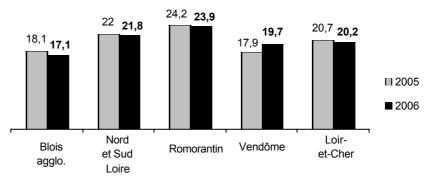
(en %)



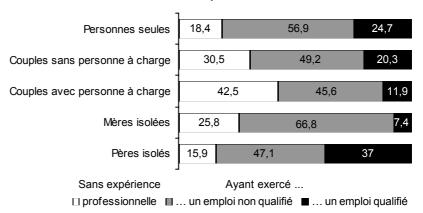


- ➤ 30 % des femmes bénéficiaires et 18 % des hommes n'ont aucune expérience professionnelle (respectivement 42 % et 25 % parmi les jeunes de moins de 30 ans).
- ➤ Le niveau de qualification s'est légèrement abaissé en 2006 : un bénéficiaire sur 5 a exercé un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié ou un emploi de cadre, technicien ou agent de maîtrise. La part des ouvriers sans qualification augmente de plus de 2 points.
- ➤ Seul le Vendômois enregistre une augmentation sensible de la part des bénéficiaires ayant eu un emploi qualifié. Dans l'ensemble des autres CLI la part se réduit. Elle n'est que de 17 % dans l'Agglomération blésoise, alors qu'elle avoisine 24 % en Romorantinais.
- ➤ Les femmes ont plus rarement exercé un emploi qualifié : 15 % contre près de 27 % des hommes. Pour les mères isolées, la proportion n'est que de 7,4 % .
- ➤ On note par ailleurs que seulement 10,6 % des jeunes de moins de 26 ans ont eu un emploi qualifié et 16,2 % des bénéficiaires âgés de 26 à 30 ans.

# Part des bénéficiaires du RMI ayant auparavant exercé un emploi qualifié<sup>3</sup> par CLI (en %)



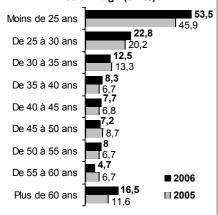
Répartition des bénéficiaires du RMI selon l'emploi le plus important déjà exercé et selon la composition familiale



<sup>3.</sup> Ouvrier ou employé qualifié, cadre ou agent de maîtrise.

- ➤ Près de 60 % des bénéficiaires ont connu une vie professionnelle chaotique, alternant périodes de chômage et périodes d'emploi.
- ➤ Cette instabilité est plus marquée pour les ouvriers et les employés non qualifiés (respectivement 76 % et 71 %) ainsi que pour les agents de services, vendeurs et employés du commerce
- ➤ On constate à l'inverse que la moitié des agriculteurs et 45 % des commerçants n'ont jamais cessé de travailler avant d'entrer dans le dispositif.
- ➤ La part des bénéficiaires de moins de 30 ans n'ayant jamais travaillé a augmenté sensiblement en 2006 : 28,4 % contre 25 % fin 2005.

### Part des bénéficiaires du RMI n'ayant jamais travaillé selon l'âge (en %)

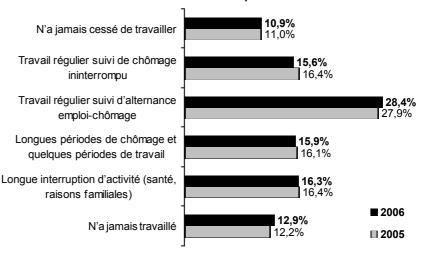


- ➤ La part des bénéficiaires qui n'avaient pas travaillé depuis plus de 3 ans à l'entrée dans le dispositif s'est légèrement réduite (21,4 %, contre 22,8 % en 2005). Ce constat concerne l'ensemble des CLI à l'exception de Nord et Sud Loire où la proportion reste stable.
- ➤ Le quart des personnes présentes dans le dispositif dans la CLI de Romorantin a au moins connu trois ans d'inactivité, alors que dans le Blaisois, seulement 18 % des bénéficiaires sont dans cette situation. Mais ce dernier territoire se caractérise par une sur-représentation des bénéficiaires n'ayant jamais travaillé (16,3 % de l'ensemble des bénéficiaires de la CLI, soit 7 points de plus qu'en Vendômois).

## Degré d'éloignement au marché de l'emploi

## 45 % des bénéficiaires n'ont pas connu de travail régulier

Répartition des bénéficiaires du RMI selon le passé professionnel (en %) à l'entrée dans le dispositif



# Répartition des bénéficiaires par CLI selon le passé professionnel en 2006 (en %) à l'entrée dans le dispositif

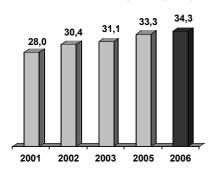
Passé professionnel a	Blois gglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
N'a jamais cessé de travailler	7,5	15,2	10,9	12,8	10,9
Travail régulier suivi de chômage ininterrompu	15,0	17,5	16,1	13,5	15,6
Travail régulier suivi d'alternance emploi-chômage	34,3	25,7	22,5	27,8	28,4
Longues périodes de chômage et quelques périodes de travail	12,1 s	15,1	19,1	21,0	15,9
Longue interruption d'activité (santé, raisons familiales)	1 14,8	15,2	19,7	15,7	16,3
N'a jamais travaillé	16,3	11,2	11,7	9,2	12,9

# Léger recul de la part des bénéficiaires inactifs depuis plus de trois ans à leur entrée dans le dispositif

Répartition des bénéficiaires par CLI selon l'ancienneté d'inactivité en 2006 (en %) à l'entrée dans le dispositif

Ancienneté d'inactivité	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
N'a jamais travaille	é 16,3	10,4	12,7	9,0	13,0
Moins d'un an	37,8	44,9	36,4	42,3	39,7
De un an à moins de trois a	27,8 ns	21,9	25,4	27,9	26,0
Trois ans et plus	18,0	22,8	25,4	20,9	21,4

# Part des bénéficiaires ayant effectué un retour dans le dispositif (en %)



- ➤ Plus d'un bénéficiaire sur 3 effectue un retour dans le dispositif, plus de 4 sur 10 dans les cantons de Vineuil, Selommes, Mondoubleau ou Morée.
- ➤ Le taux de retour est localement assez variable d'une année sur l'autre compte tenu des effectifs faibles dans certains cantons. Néanmoins, au cours des deux dernières années, on constate que la Vallée du Loir et les cantons de Selles-sur-Cher et Romorantin-Lanthenay figurent parmi les secteurs les plus concernés par le phénomène de récurrence.

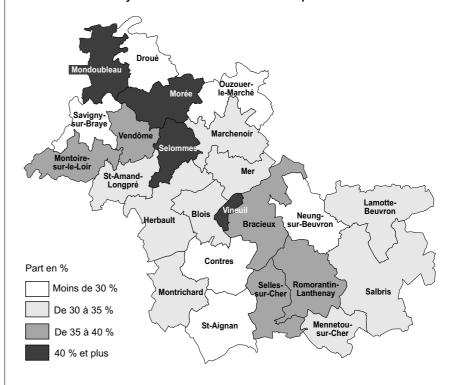
- ➤ Près de 17 % des jeunes présents dans le dispositif en 2006 en ont déjà bénéficié auparavant, dont plus de la moitié durant les deux années précédant leur nouvelle entrée.
- ➤ Le taux de retour dans le dispositif atteint 42 % pour la tranche d'âges de 31 à 50 ans, soit 2 points de plus qu'en 2005.

# Augmentation régulière de la part des bénéficiaires qui effectuent un retour dans le dispositif

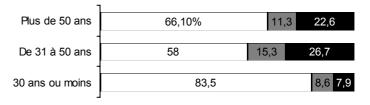
Répartition des bénéficiaires par CLI au 31/12/2006 selon la récurrence dans le dispositif (en %)

Récurrence dans le dispositif agg	Blois glomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
"N'a jamais été dans le dispositif"	66,0	69,4	64,2	62,1	65,7
"A déjà été dans le dispositif, il y a moins de 2 ans"	11,3	12,0	14,8	14,7	12,9
"A déjà été dans le dispositif, il y a plus de 2 ans"	22,7	18,6	21,0	23,2	21,5

### Part des bénéficiaires du RMI présents au 31/12/2006 ayant effectué un retour dans le dispositif



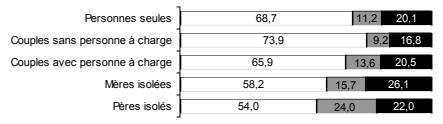
### Répartition des bénéficiaires du RMI au 31/12/2006 par tranche d'âge selon la récurrence dans le dispositif (en %)



- □ N'a jamais été dans le dispositif
- A déjà été dans le dispositif, il y a moins de 2 ans
- A déjà été dans le dispositif, il y a plus de 2 ans

- ➤ La récurrence dans le dispositif est globalement plus fréquente pour les ménages avec enfant(s) à charge (39 % contre 31 % des ménages sans enfant).
- ➤ La part des bénéficiaires qui reviennent dans le dispositif est de plus de 10 points supérieure pour les monoparents (42 %) par rapport aux personnes seules (31 %).
- > Plus le niveau de formation est faible, plus la propension à retourner dans le dispositif RMI est élevée.
- ➤ L'augmentation du taux de retour en 2006 concerne les bénéficiaires diplômés de l'enseignement supérieur ainsi que les bénéficiaires de niveau V, V bis ou VI. Seuls ceux qui disposent d'un diplôme de niveau bac ont été moins touchés.
- ➤ Contrairement au constat fait en 2005, le fait d'avoir occupé un emploi qualifié auparavant n'a pas limité les retours : 38 % des ouvriers qualifiés ont bénéficié antérieurement du dispositif (33 % en 2005) et 43,4 % des employés qualifiés (38 % en 2005).
- ➤ L'irrégularité dans le travail (alternance emploi / chômage) constitue un risque de multiplier les passages dans le dispositif.

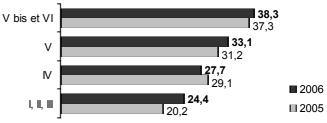
# Répartition des bénéficiaires du RMI au 31/12/2006 selon la composition familiale et selon la récurrence dans le dispositif (en %)



□ N'a jamais été dans le dispositif

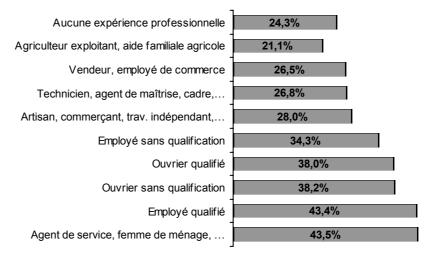
■ A déjà été dans le dispositif, il y a moins de 2 ans
 ■ A déjà été dans le dispositif, il y a plus de 2 ans

## Part des bénéficiaires du RMI présents au 31/12 ayant effectué un retour dans le dispositif selon le niveau d'études

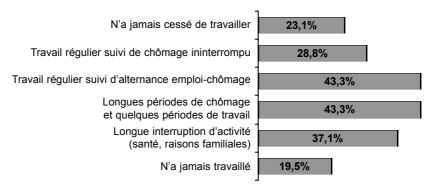


Niveau de formation: I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus; II : diplôme de niveau Bac + 3; III : diplôme de niveau Bac + 2; IV : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme; VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

## Part des bénéficiaires du RMI présents au 31/12/2006 effectuant un retour dans le dispositif selon l'emploi le plus important déjà exercé



## Part des bénéficiaires du RMI présents au 31/12/2006 effectuant un retour dans le dispositif selon le passé professionnel



## ➤ 63 % des bénéficiaires sont demandeurs d'emploi.

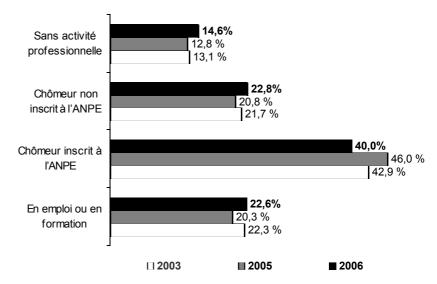
- ➤ Dopée en 2005 par l'entrée de nombreux chômeurs en fin de droit suite à la réforme de l'assurance chômage, la part des érémistes inscrits à l'ANPE se contracte nettement en 2006 (- 6 points).
- ➤ Plus de la moitié des bénéficiaires du RMI de plus de 55 ans en recherche d'emploi ne sont pas inscrits à l'ANPE et près de 40 % des jeunes de moins de 26 ans.
- ➤ La part de chômeurs inscrits à l'ANPE est sensiblement plus faible pour les bénéficiaires ayant eu le statut d'agriculteur ou de commerçant, compte tenu de la poursuite fréquente d'une activité professionnelle pour ces catégories, ainsi que parmi ceux n'ayant jamais exercé d'activité professionnelle.
- ➤ 22,6 % des bénéficiaires du RMI sont en emploi ou en formation, comme en 2003.
- ➤ Les jeunes (moins de 26 ans) et les femmes âgées de plus de 55 ans sont proportionnellement plus nombreux parmi les personnes qui sont sans emploi et qui n'en recherche pas.
- > Près de 38 % des bénéficiaires déclarent connaître des difficultés de santé et près de 42 % des conjoints seraient également concernés.
- ➤ Alors que pour les hommes, ces difficultés ont été moins souvent abordées en 2006 (en recul de plus de 4 points en un an), on note que la proportion de femmes évoquant une problématique santé n'a cessé de croître au fil des dernières années (plus de 39 % en 2006). Il s'agit notamment de femmes seules de plus de 55 ans
- ➤ Les écarts entre les CLI se creusent. Blois agglomération, qui recense une population plus jeune, enregistre naturellement moins de difficultés de santé: un bénéficiaire sur 3 est concerné. C'est en Vendômois que la problématique santé est le plus souvent pointée, notamment dans les cantons ruraux qui comptent une proportion plus élevée de bénéficiaires de plus de 55 ans.
- > On peut souligner enfin la corrélation étroite entre la santé et l'ancienneté dans le dispositif. La moitié des bénéficiaires présents depuis plus de 3 ans déclarent des difficultés particulières de santé contre à peine plus d'un quart parmi ceux entrés dans l'année

## Seulement 4 bénéficiaires du RMI sur 10 sont inscrits à l'ANPE

#### MÉTHODOLOGIE

L'analyse des résultats portant sur la situation au regard de l'emploi, l'état de santé, la situation au regard du logement ou l'existence de dettes s'appuie sur les éléments fournis lors de la signature du dernier contrat d'insertion, soit 2 662 bénéficiaires présents au 31/12/2006 et dont le contrat a été signé ou renouvelé dans l'année.

#### Répartition des bénéficiaires selon leur situation professionnelle (en %) lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion

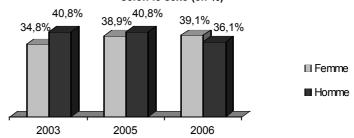


## Degré d'intégration sociale

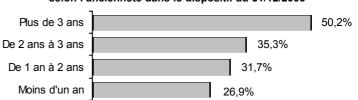
#### Part des bénéficiaires signalant l'existence de difficultés de santé par CLI en 2006 (en %) lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion

	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Existence de difficultés de santé	34,0	37,2	40,4	44,0	37,8

# Part des bénéficiaires ayant des difficultés de santé selon le sexe (en %)



# Part des bénéficiaires ayant des difficultés de santé selon l'ancienneté dans le dispositif au 31/12/2006



- ➤ 22 % des bénéficiaires ayant signé un contrat dans l'année sont hébergés par un tiers (famille ou amis), près de 5 % résident en caravane et 2,2 % sont en situation très précaire. Ces derniers sont principalement recensés sur Blois.
- ➤ Près d'un bénéficiaire sur 10 rencontre des difficultés pour obtenir un logement, difficultés plus fréquemment signalées parmi les couples avec enfants à charge et pères isolés.
- ➤ Plus de 28 % des personnes ayant signé un contrat d'insertion en 2006 signalent avoir des dettes, 32 % parmi les locataires et 34 % parmi les accédants à la propriété.
- ➤ L'endettement semble davantage toucher les familles monoparentales (33 % sont concernées) et les couples sans personne à charge (35 %).
- > Les difficultés liées au logement et à l'endettement semblent moins prégnantes dans le Romorantinais.

- ➤ Moins de 55 % des bénéficiaires disposent du permis de conduire au moment de leur entrée dans le dispositif, 50 % seulement parmi ceux présents depuis plus de 3 ans.
- ➤ Globalement les femmes sont moins bien loties que les hommes : 49,4 % disposent du permis contre 61,1 % des hommes.
- ➤ Près des deux tiers des femmes de moins de 26 ans n'ont pas le permis et près de 6 sur 10 parmi celles âgées de 55 ans ou plus.
- ➤ 14 % des bénéficiaires ne détenant pas le permis ne lisent pas le français et 16 % ne l'écrivent pas⁴ (respectivement 5 % et 6 % pour ceux qui possèdent le permis). Ces chiffres sont stables par rapport à 2005.

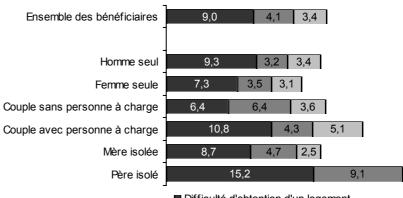
### Part des bénéficiaires rencontrant des difficultés de logement par CLI en 2006 (en %) lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion

	Blois agglomératio	Nord et n Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Evocation de problèmes liés au logement	22,3	14,2	9,6	19,9	16,4
Part de bénéficiaires en situation d'hébergement précaire	8,0	7,5	9,1	3,4	7,4
Part de bénéficiaires hébergés chez un tiers	20,0	26,9	18,8	21,8	21,7

<sup>\*</sup> Sont considérées comme en situation de logement ou d'hébergement précaire les personnes sans abris, en squat, en accueil d'urgence, en foyer ainsi que celles résidant en caravane.

# Part des bénéficiaires selon la nature des difficultés de logement rencontrées et la situation familiale en 2006 (en %)

lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion



■ Difficulté d'obtention d'un logement
 ■ Difficulté pour se maintenir dans un logement
 ■ Autres problèmes

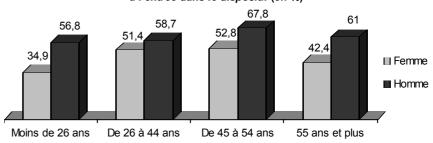
# Part des bénéficiaires signalant l'existence de dettes dans la famille par CLI en 2006 (en %) lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion

	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher			
Existence de dettes dans la famil	le 31,1	26,9	22,7	33,7	28,5			

# Part des bénéficiaires titulaires du permis de conduire par CLI en 2006 (en %) à l'entrée dans le dispositif

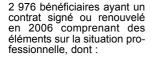
	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Part de titulaires d	u				
permis de conduire	e 49,3	56,4	59,4	56,2	54,5

# Part des bénéficiaires possédant le permis de conduire selon le sexe et l'âge à l'entrée dans le dispositif (en %)



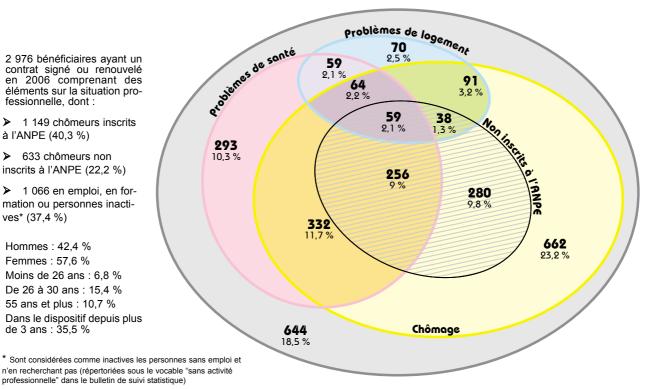
<sup>4.</sup> Selon les déclarations faites lors de l'établissement des contrats.

## Répartition des bénéficiaires du RMI selon la nature des difficultés rencontrées au moment de l'élaboration ou du renouvellement de leur dernier contrat - année 2006



- > 1 149 chômeurs inscrits à l'ANPE (40,3 %)
- > 633 chômeurs non inscrits à l'ANPE (22,2 %)
- 1 066 en emploi, en formation ou personnes inactives\* (37,4 %)

Hommes: 42,4 % Femmes: 57,6 % Moins de 26 ans : 6,8 % De 26 à 30 ans : 15,4 % 55 ans et plus : 10,7 %Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 35,5 %



		Situation au regard de l'emploi					
(En %)		En emploi, en formation	Chômeurs				
		ou personnes inactives	inscrits à l'ANPE	non inscrits à l'ANPE			
		Hommes: 36,2	Hommes : 50,2	Hommes : 47,1			
	N'évoquant pas de difficultés	Femmes : 63,8 Moins de 26 ans : 12,1	Femmes : 49,8 Moins de 26 ans : 6,2	Femmes : 52,9  Moins de 26 ans : 11,4			
	particulières	De 26 à 30 ans : 16,9	De 26 à 30 ans : 20,5	De 26 à 30 ans : 17,1			
santé	de logement ou de santé	55 ans et plus : 7,6  Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 31	55 ans et plus : 4,7 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 25,4	55 ans et plus : 14,6 Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 34,7			
စ		Hommes : 24,3	Hommes : 51,6	Hommes : 47,4			
1 1	Signalant	Femmes : 75,7	Femmes : 48,4	Femmes : 52,6			
0	des difficultés	Moins de 26 ans : 21,4	Moins de 26 ans : 8,8	Moins de 26 ans : 7,9			
<b>-</b>	de logement	De 26 à 30 ans : 20	De 26 à 30 ans : 31,9	De 26 à 30 ans : 23,7			
8		55 ans et plus : 4,3	55 ans et plus : 2,2	55 ans et plus : 0			
ement		Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 32,9	Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 23,1	Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 34,2			
မ		Hommes : 29	Hommes : 47	Hommes : 44,1			
60	Signalant	Femmes : 71	Femmes : 53	Femmes : 55,9			
<u>၂</u>	des difficultés	Moins de 26 ans : 1,7	Moins de 26 ans : 1,5	Moins de 26 ans : 2			
ا ق	de santé	De 26 à 30 ans : 7,5	De 26 à 30 ans : 11,1	De 26 à 30 ans : 7,4			
Ġ.		55 ans et plus : 22,2	55 ans et plus : 10,2	55 ans et plus : 20,7			
Difficulté		Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 38,1	Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 41,4	Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 53,5			
Ē		Hommes: 33,9	Hommes: 35,9	Hommes : 52,5			
٥	Signalant	Femmes : 66,1	Femmes: 64,1	Femmes : 47,5			
	des difficultés	Moins de 26 ans : 1,7	Moins de 26 ans : 1,6	Moins de 26 ans : 0			
	de logement	De 26 à 30 ans : 11,9	De 26 à 30 ans : 12,5	De 26 à 30 ans : 0			
	et de santé	55 ans et plus : 15,3	55 ans et plus : 14,6	55 ans et plus : 20,3			
		Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 45,3	Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 36,9	Dans le dispositif depuis plus de 3 ans : 61			

## Le nombre d'entrants est stabilisé

#### MÉTHODOLOGIE

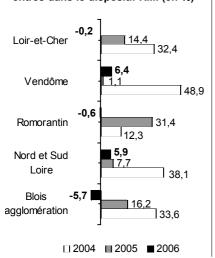
L'analyse qui suit porte sur les caractéristiques de la population entrée dans le dispositif en 2006.

Les informations utilisées ont été recueillies dans les bulletins de "Suivi statistique des bénéficiaires du RMI" établis lors de la demande.

Les caractéristiques comparées des entrants, des sortants et de l'ensemble des bénéficiaires font l'objet de la partie 4 (pages 30 et suivantes).

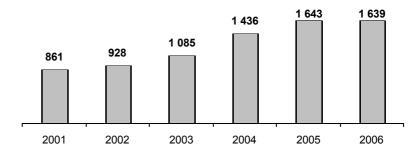
- ➤ 1 639 foyers sont entrés dans le dispositif en 2006, soit 0,2 % de moins que l'année précédente. Le recul apparaît timide mais il marque une réelle rupture dans la hausse très soutenue enregistrée depuis plusieurs années.
- ➤ Le nombre d'entrées avait considérablement augmenté en 2004 et 2005 suite à la réforme de l'assurance chômage qui a raccourci la période maximale d'indemnisation et entraîné de fait un basculement dans le dispositif RMI d'une partie des demandeurs d'emploi.
- ➤ La situation observée en 2006 n'est cependant favorable que sur une partie du territoire : léger recul en Romorantinais (- 0,6 %) et baisse très sensible dans le Blaisois (- 5,7 %). A l'inverse, les deux autres CLI accusent toujours un nombre d'entrées en hausse de près de 6 %.
- ➤ Les cantons de Montoire-surle-Loir et Savigny-sur-Braye ainsi que la périphérie de Vendôme ont enregistré une hausse importante d'entrées en 2006.

## Evolution du nombre de foyers entrés dans le dispositif RMI (en %)



## 1 640 personnes entrées dans le dispositif en 2006

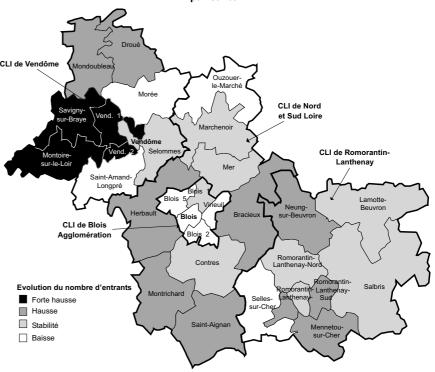
Evolution du nombre de foyers entrés dans le dispositif depuis 2001



## Répartition des nouveaux foyers bénéficiaires par CLI

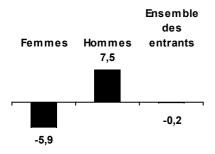
	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Nombre de foyer entrés dans le dispositif en	s				
2004	588	297	274	277	1 436
2005	683	320	360	280	1 643
2006	644	339	358	298	1639
Part de la CLI en du total départen des entrants					
2004	40,9	20,7	19,1	19,3	100
2005	41,6	19,5	21,9	17,0	100
2006	39,3	20,7	21,8	18,2	100

## Evolution du nombre de foyers entrés dans le dispositif en 2006 par canton

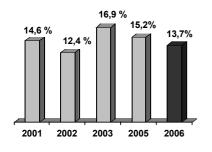


- > Les femmes sont encore entrées en plus grand nombre dans le dispositif : 54 pour 46 hommes.
- ➤ L'année 2006 se caractérise par un net recul des entrées des femmes (- 6 % en un an).
- > Sont particulièrement concernées les femmes de moins de 40 ans d'une part, de celles de 55 ans et plus d'autre part, alors que pour les hommes, toutes les catégories d'âges sont en augmentation.
- ➤ Dans le Romorantinais, un entrant sur 10 a plus de 55 ans. A l'inverse, on relève toujours une forte proportion de jeunes dans les CLI de Vendôme et de Blois Agglomération.
- ➤ Les parts des familles monoparentales et des couples avec enfants se sont réduites parmi les entrants.
- ➤ 64 % sont des personnes seules : 68 % à Blois Agglomération, 61 % dans les autres CLI.
- > On constate une baisse régulière depuis deux ans des entrants n'ayant pas la nationalité française.

Evolution du nombre des entrants selon le sexe en 2006 (en %)

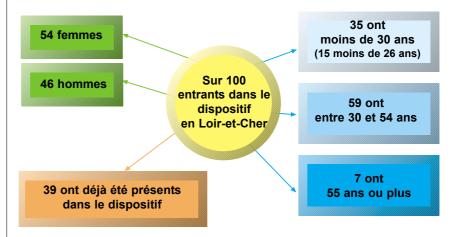


Part des entrants de nationalité étrangère dans le dispositif RMI (en %)



# Baisse marquée de l'entrée des jeunes femmes dans le dispositif en 2006

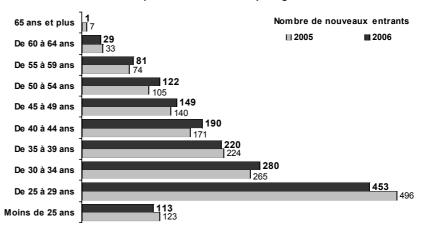
Typologie des entrants dans le dispositif RMI en 2006



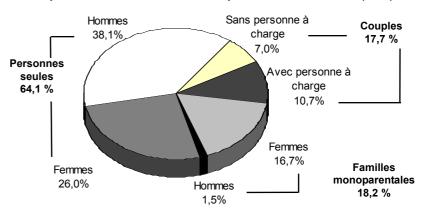
#### Répartition des entrants selon l'âge du bénéficiaire par CLI en 2006 (en %)

Age	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de 30 ans	36,5	31,6	33,0	35,7	34,6
De 30 à 55 ans	58,7	61,7	57,0	57,2	58,7
Plus de 55 ans	4,8	6,8	10,1	7,1	6,8

## Répartition des entrants par âge



### Répartition des entrants selon la composition familiale en 2006 (en %)



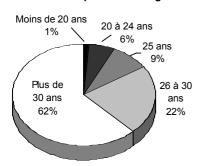
## Profil des jeunes entrants

Nombre de jeunes de 30 ans ou moins entrés dans le dispositif RMI par CLI

	Entrants de 30 ans ou moins					Ensemble
	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher	des entrants en Loir-et-Cher
Nombre d'entrants en 2006	257	116	130	116	619	1 639
Evolution 2005 - 2006	- 12,3 %	- 6,5 %	- 6,5 %	13,7 %	- 5,9 %	- 0,2 %
Part des entrants ayant déjà été présents dans le dispositif	23,1 %	14,3 %	25,6 %	13,3 %	19,9 %	38,8 %

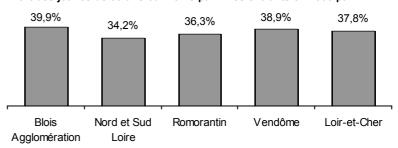
- ➤ 38 % des entrants dans le dispositif RMI en 2006 ont 30 ans ou moins
- ➤ Ils sont proportionnellement un peu plus nombreux dans la CLI de Blois Agglomération et ne représentent qu'un tiers des entrées en Nord et Sud Loire.
- ➤ Le nombre d'entrées de jeunes s'est réduit sensiblement par rapport à 2005 (- 6 % contre - 0,2 % pour l'ensemble des entrants) sauf dans la CLI de Vendôme.
- ➤ Un jeune entrant sur 5 a déjà bénéficié du RMI antérieurement.

# Répartition des entrants en 2006 par classe d'âge

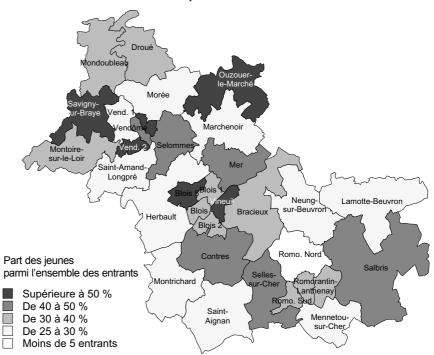


- ➤ 7 % des entrants ont moins de 25 ans. Il s'agit le plus souvent de jeunes femmes avec enfant(s) ou de couples.
- > A l'âge minimum d'entrée dans le dispositif hors dérogation (25 ans) les hommes sont largement majoritaires.

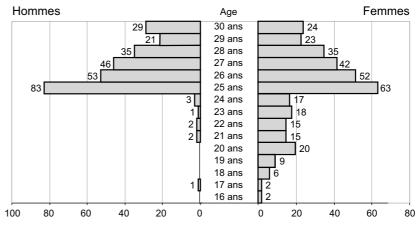
## Part des jeunes de 30 ans ou moins parmi les entrants en 2006 par CLI



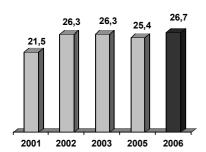
Part des jeunes de 30 ans ou moins parmi les entrants en 2006 par canton



## Pyramide des âges des entrants de 30 ans ou moins (en nombre)



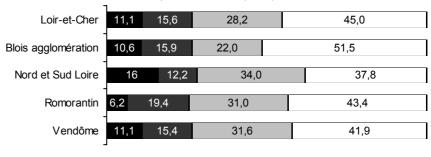
### Evolution de la part des entrants ayant un niveau au moins équivalent au baccalauréat (en %)



- > Globalement, les entrants sont mieux formés que l'ensemble des bénéficiaires du RMI : près de 27 % possèdent un diplôme de niveau baccalauréat ou plus, contre 20 %.
- > 37 % des entrants de 30 ans ou moins ont un niveau supérieur ou équivalent au bac. Cette proportion s'élève même à 45 % pour ceux âgés de 26 à 30 ans.
- ➤ Des écarts importants sont cependant enregistrés entre les CLI. Dans le Romorantinais, seulement 25 % des jeunes entrants ont atteint le niveau bac, soit au moins 10 points de moins que dans les autres CLI.
- ➤ Notons la proportion particulièrement forte des jeunes entrants diplômés d'études supérieures en Nord et Sud Loire (28,6 %). Elle est inférieure d'au moins 10 points dans le reste du département.
- ➤ Des constats sensiblement similaires peuvent être fait pour l'ensemble des entrants : plus faible niveau de formation à Romorantin et niveau un peu plus élevé en Nord et Sud Loire.
- ➤ La majorité des entrants n'a jamais exercé d'emploi qualifié.
- ➤ Plus d'un sur 5 n'a pas de réelle expérience professionnelle.
- ➤ En 2006, on enregistre une augmentation significative des **ouvriers non qualifiés** qui représentent près de **3 entrants sur 10.** Ils sont nombreux notamment dans l'Agglomération blésoise (4 sur 10).

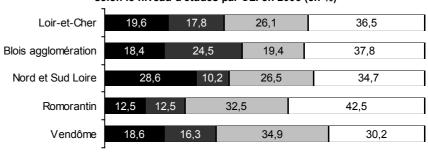
## Des niveaux de formation5 très inégaux selon les CLI

## Répartition des entrants selon le niveau d'études par CLI en 2006 (en %)



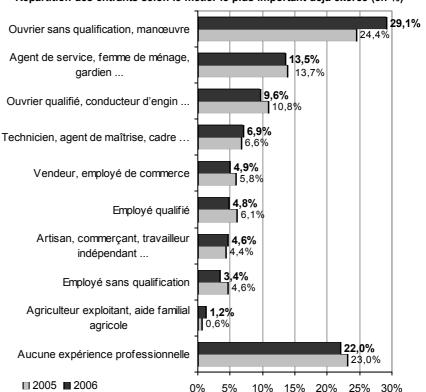
■ Niveaux I, II et III ■ Niveau V □ Niveaux V bis et VI

### Répartition des jeunes entrants de 30 ans ou moins selon le niveau d'études par CLI en 2006 (en %)



■ Niveaux I. II et III ■ Niveau IV □ Niveau V □ Niveaux V bis et VI

## Répartition des entrants selon le métier le plus important déjà exercé (en %)



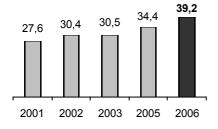
Les informations relatives à la formation, la vie professionnelle sont extraites du bulletin de suivi statistique des bénéficiaires du RMI et ne sont disponibles que pour 45 % des entrants.

<sup>\*\*</sup> Niveau de formation: I: diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus; II: diplôme de niveau Bac + 3; III: diplôme de niveau Bac + 2; IV: diplôme de niveau BEP, CAP; V bis: diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme; VI: certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

## > Plus de 2 entrants sur 10 n'ont jamais travaillé. Les disparités par sexe et par âge sont très marquées.

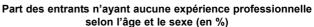
- ➤ Les jeunes résidant dans le Blaisois ou le Romorantinais ont davantage eu l'opportunité d'exercer un ou plusieurs emplois au préalable. A l'inverse, dans la CLI de Nord et Sud Loire près de la moitié des entrants de 30 ans ou moins n'ont jamais accédé à une activité professionnelle.
- > Les hommes et les personnes de plus de 25 ans ont plus fréquemment eu accès à des emplois qualifiés.
- ➤ 45 % des personnes ont connu une période de travail régulier avant d'enchaîner périodes de chômage et entrée dans le dispositif RMI.
- ➤ 15 % des entrants de plus de 30 ans n'ont jamais cessé de travailler (8 % des plus jeunes ).

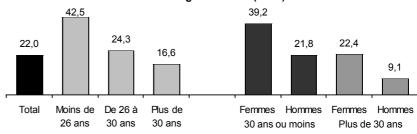
## Part des entrants ayant déjà été dans le dispositif auparavant en %



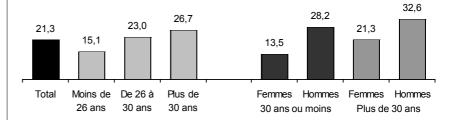
- > La part d'anciens érémistes s'accroît nettement parmi les entrants : près de 4 sur 10 effectuent un retour dans le dispositif, près de la moitié dans le Romorantinais.
- Sont particulièrement concernées les personnes de 35 à 45 ans et les moins diplômées.

## Absence de qualification et d'expérience professionnelle des jeunes femmes

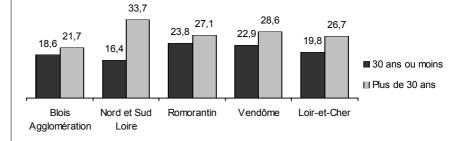




# Part des entrants ayant exercé un emploi qualifié selon l'âge et le sexe (en %)



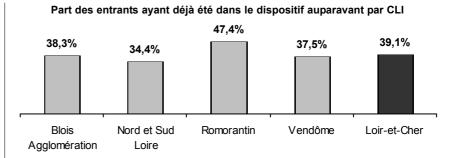
## Part des entrants ayant exercé un emploi qualifié par CLI selon l'âge (en %)



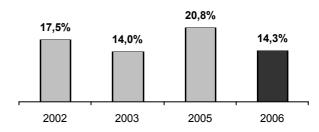
## Près de 40 % des entrants sont d'anciens érémistes

### Répartition des entrants selon la récurrence dans le dispositif en 2006 (en %)

Récurrence dans le dispositif	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
"N'a jamais été dans le dispositif"	61,7	65,6	52,6	62,5	60,9
"A déjà été dans le dispositif, il y a moins de 2 ans	e 12,8	13,2	23,4	13,3	15,1
"A déjà été dans le dispositif, il y a plu de 2 ans "	e is 25,5	21,2	24,1	24,2	24,0



# Part des entrants de 25 à 29 ans ayant déjà été dans le dispositif auparavant

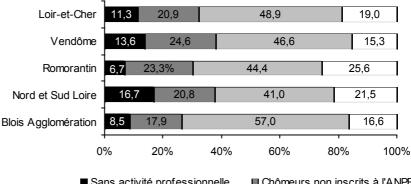


> La proportion de jeunes revenant dans le dispositif s'est fortement réduite en 2006.

- ➤ Le dispositif a accueilli plus de personnes en emploi ou en formation en 2006 (près de 20 % pour l'ensemble du Loir-et-Cher, 25 % dans le Romorantinais).
- ➤ La part des chômeurs est quasi inchangée (70 %) par rapport à l'année antérieure mais on peut souligner la réduction significative de ceux inscrits à l'ANPE : moins d'un entrant sur 2 (48,9 % contre 55,4 % un an plus tôt).
- ➤ Près de 15 % ont vécu une longue période d'inactivité pour raison familiale ou problèmes de santé (10 % parmi les jeunes de 30 ans ou moins).
- ➤ Le nombre de nouveaux bénéficiaires ayant un emploi a augmenté de 22 % en 2006. On peut effectuer un rapprochement entre cette évolution et le développement des emplois précaires, en particulier sous forme de contrats à temps très partiel.
- ➤ Les femmes se trouvent plus souvent concernées par cette situation : 20 % sont en emploi (seulement 13 % des hommes), notamment lorsqu'elles élèvent seules leurs enfants (28 % des mères isolées).
- ➤ Les hommes sont très majoritairement en recherche d'emploi et inscrits à l'ANPE (6 sur 10 contre à peine plus de 4 femmes sur 10). Cette proportion s'accroît lorsqu'ils n'ont aucune charge de famille.
- ➤ On n'enregistre pas de différences significatives entre la situation au regard de l'emploi des jeunes et celle de l'ensemble des entrants.

## Un entrant sur 5 est en emploi ou en formation

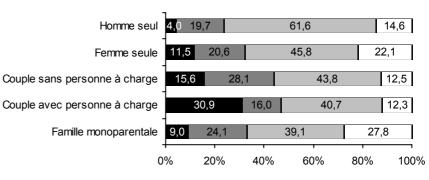
#### Répartiton des entrants selon leur situation professionnelle par CLI (en %)



■ Sans activité professionnelle
■ Chômeurs inscrits à l'ANPE

■ Chômeurs non inscrits à l'ANPE□ En emploi ou en formation

# Répartiton des entrants selon leur situation professionnelle et leur situation familiale (en %)



■ Sans activité professionnelle □ Chômeurs inscrits à l'ANPE ■ Chômeurs non inscrits à l'ANPE□ En emploi ou en formation

- ➤ Des problèmes liés au logement sont signalés par un entrant sur 5. Lorsqu'ils sont précisés, ils concernent le plus souvent des difficultés d'obtention ou de changement de logement.
- > Seulement 6 foyers entrants sur 10 disposent d'un logement à leur nom; 3 sur 10 sont hébergés par un tiers, 1 sur 10 bénéficie d'un hébergement précaire (foyer, caravane, squat) ou se déclare sans abri.
- ➤ Les ménages avec enfants sont le plus souvent en location (75 %) alors qu'on observe un pourcentage élevé d'hommes seuls en situation précaire (23 %) ou hébergés par un tiers (52 %).
- ➤ Plus d'un jeune sur 2 ne dispose pas d'un logement stable à son nom lors de son entrée dans le dispositif (42 % sont hébergés chez un proche, 9 % en foyer, en caravane, en accueil d'urgence ou sans abri pour 8 jeunes).
- ➤ Globalement près de 28 % des entrants ont contracté des dettes.
- ➤ Plus d'un nouveau bénéficiaire sur 4 évoque des problèmes de santé, un sur 10 parmi les jeunes de 30 ans ou moins.

- ➤ Plus de 4 entrants sur 10 ne disposent pas du permis de conduire, comme en 2005.
- ➤ Les écarts constatés entre les hommes et les femmes se sont atténués (respectivement 59,3 % et 53,5 % ont leur permis).
- ➤ La situation des jeunes entrants paraît plus favorable sur le plan de la mobilité qu'en 2005 : plus de 54 % possèdent le permis (45 % l'année antérieure).

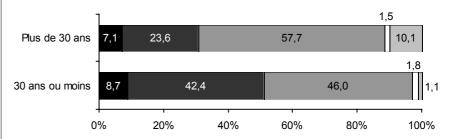
# Situation des entrants et difficultés sociales rencontrées

Les informations sur les difficultés financières, de logement ou de santé figurent dans le bulletin de suivi statistique et peuvent être complétées en partie lors de l'élaboration d'un contrat. Les renseignements concernent selon le cas de 37 à 50 % des entrants.

#### Part des entrants rencontrant des difficultés particulières (en %)

Part des entrants	2005	2006
évoquant des difficultés de logement	21,5	20,4
hébergés chez un tiers ou en logement précaire	32,9	38,5
évoquant des difficultés de santé	29,7	26,3
évoquant des difficultés financières (dettes)	28,8	27,6

# Répartition des entrants selon le statut d'occupation ou le type de logement selon l'âge (en %)



- Hébergement précaire
- Locataire ou sous locataire
- □ Propriétaire ou accédant à la propriété
- Hébergé chez des parents ou amis
- $\square$  Logé gratuitement

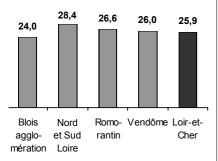
## 56 % des entrants sont titulaires du permis de conduire

## Part des entrants titulaires du permis de conduire (en %)

	Total entrants Loir-et-Cher	Hommes	Femmes	30 ans ou moins	55 ans ou plus
2005	56,8	63,4	52,6	45,3	55,4
2006	56,2	59,3	53,5	54,4	54,2

# Le quart des bénéficiaires a quitté le dispositif en 2006

- ➤ 1 390 foyers sont sortis<sup>6</sup> du dispositif au cours de l'année 2006, soit près de 26 % des bénéficiaires présents au 31/12/2005.
- ➤ Le taux de sortie s'est contracté dans la CLI de Blois Agglomération (24 %).
- ➤ Ce territoire avait concentré un nombre record de sorties en 2005 (559, soit 42 % des sorties recensées dans le département). Elle en recouvre 36.6 % en 2006.
- ➤ Alors que le nombre de sorties se réduit légèrement à Blois et à Vendôme, il progresse de façon significative à Romorantin, Mer, Saint-Aignan ainsi qu'à Bracieux, Contres, Herbault ou Lamotte-Beuvron. On note pour la plupart de ces cantons un effet de rattrapage puisqu'en 2005 une partie d'entre eux affichait des taux de sorties inférieurs à 25 %, voire 20 %.
- Taux de sortie par CLI en 2006 (en %) Nombre de foyers sortis dans l'année rapporté au nombre de foyers présents au 31 décembre 2005



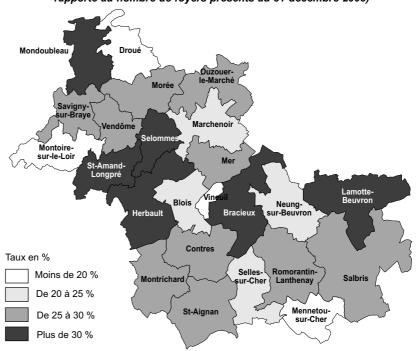
- > Le turnover s'est accéléré puisque près du tiers des bénéficiaires restent moins d'un an dans le dispositif contre un quart seulement en 2002. En Vendômois, 37 % des sorties enregistrées en 2006 concernaient des nouveaux entrants.
- ➤ Les sorties apparaissent de moins en moins aisées pour les personnes entrées il y a plusieurs années : 42 % des bénéficiaires sont présents depuis plus de 3 ans dans le dispositif mais ils ne totalisent que 27 % des sorties. La part des sortants présents depuis plus de 5 ans est en retrait de 3 points en un an (16,5 % en 2006, 19,7 % en 2005).
- > La CLI de Nord et Sud Loire se démarque avec près d'un sortant sur 3 ayant plus de 3 ans d'ancienneté.
- Les chiffres des sorties sont provisoires et vraisemblablement sous-évalués. L'interprétation des données brutes nécessite une certaine prudence. C'est pourquoi aucun chiffre d'évolution n'est communiqué.

## Des sorties moins aisées dans le blaisois

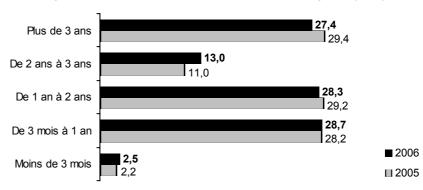
Foyers sortis du dispositif en 2006 (en %)

	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Nombre de foyers sortis du dispositif en 2006	509	357	292	232	1 390
Part de la CLI en 2006 en % (2005)	36,6 (40,8)	25,7 (20,8)	21,0 (19,3)	16,7 (19,1)	100,0 <i>(100)</i>

Taux de sortie par canton en 2006 (Nombre de foyers sortis dans l'année rapporté au nombre de foyers présents au 31 décembre 2005)



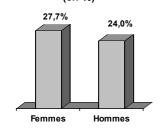
#### Répartition des sortants selon l'ancienneté dans le dispositif (en %)



# Répartition des sortants par CLI selon l'ancienneté dans le dispositif en 2006 (en %)

Ancienneté dans le dispositif	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de trois mois	2,2	2,5	2,4	3,4	2,5
De 3 mois à 1 an	29,9	24,4	28,1	33,6	28,7
De 1 an à 2 ans	26,7	26,9	31,8	29,7	28,3
De 2 ans à 3 ans	14,1	13,4	11,3	12,1	13,0
Plus de 3 ans	27,1	32,8	26,4	21,1	27,4

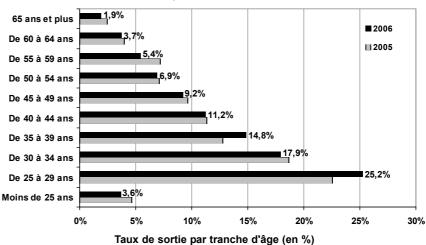
# Taux de sortie selon le sexe en 2006 (en %)



- ➤ II est trop tôt pour mesurer les effets du Plan national d'action en faveur de l'emploi des seniors adopté en juin 2006. La sortie du dispositif reste particulièrement ardue pour les bénéficiaires âgés de 50 à 60 ans (à peine plus d'un bénéficiaire sur 6 a quitté le dispositif). Au delà, l'ouverture des droits à la retraite d'une partie des bénéficiaires contribue à l'amélioration progressive des taux de sortie.
- ➤ Le nombre de jeunes sortis du dispositif a augmenté de 18 % en 2006. Compte tenu de l'entrée massive de jeunes au cours de l'année antérieure, les taux de sortie apparaissent moins bons (baisse de 16 points pour les jeunes de moins de 25 ans, de plus de 3 points pour ceux âgés de 25 à 29 ans). Les jeunes de moins de 30 ans représentent 21 % des bénéficiaires mais concentrent 29 % des sorties.
- ➤ A l'exception des plus de 60 ans et de la classe d'âge "30 à 34 ans", les taux de sorties sont supérieurs pour les femmes, qu'elles soient seules ou avec des enfants à charge. Elles ont d'ailleurs été plus nombreuses à signer des contrats d'avenir que les hommes.

# Des sorties plus nombreuses pour les femmes et les jeunes

### Répartition par âge des sortants (en %) Comparaison 2005 - 2006

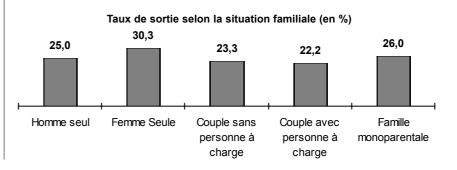


38,7 21,7 29,4 25,4 22,5 20,5 17,4 17,6 29,9

Moins De 25 à De 30 à De 35 à De 40 à De 45 à De 50 à De 55 à De 60 à 65 ans de 25 29 ans 34 ans 39 ans 44 ans 49 ans 54 ans 59 ans 64 ans et plus ans

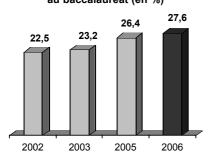
Taux de sortie selon l'âge par CLI en 2006 (en %)

Age	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de 30 ans	31,3	39,4	37,1	38,0	35,2
De 30 à 55 ans	21,9	26,4	23,7	23,8	23,6
55 ans et plus	22,9	24,0	25,2	22,5	23,6



- > Les chances de sorties restent plus importantes pour les plus diplômés que pour les personnes de niveau V bis ou VI mais les écarts se sont resserrés en 2006.
- ➤ La part des bénéficiaires qui détiennent un diplôme au moins équivalent au bac parmi les sortants ne cesse de progresser : 27,6 % en 2006 (30 % pour les jeunes de 30 ans ou moins).

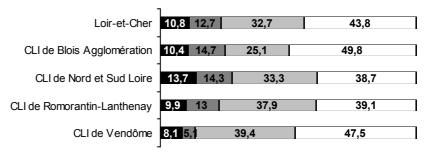
## Evolution de la part des sortants ayant un niveau au moins équivalent au baccalauréat (en %)



- > D'une manière générale, on constate cette année encore des taux de sortie un peu supérieurs pour les bénéficiaires ayant exercé préalablement un emploi qualifié.
- > Ces derniers représentent le quart des sortants mais seulement 17 % en Vendômois.

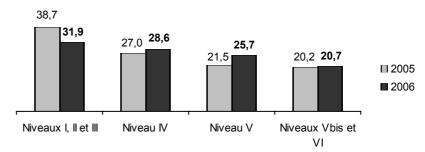
# Des chances de sortie toujours en étroite corrélation avec le niveau de diplôme ou de qualification

Répartition des sortants selon le niveau d'études (en %)



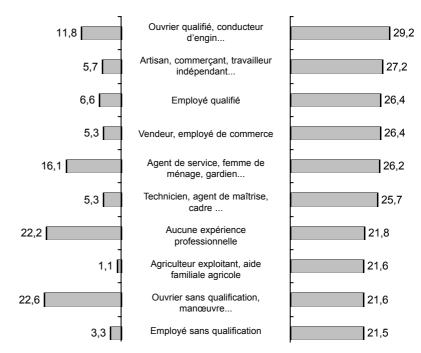
■ Niveaux I, II et III ■ Niveau IV ■ Niveau V □ Niveaux V bis et VI

## Evolution des taux de sortie par niveau d'études (en %)



# Répartition des sortants et taux de sortie selon l'emploi le plus important déjà exercé

## Répartition des sortants (en %) Taux de sortie (en %)



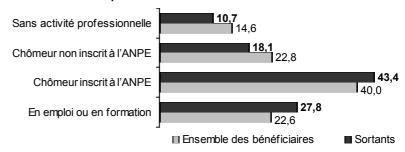
<sup>\*\*</sup> Niveau de formation: I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus; II : diplôme de niveau Bac + 3; III : diplôme de niveau Bac + 2; IV : diplôme de niveau BEP, CAP; V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme; VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

En 2006, les chances de sortie augmentent sensiblement pour les personnes les plus proches de l'emploi.

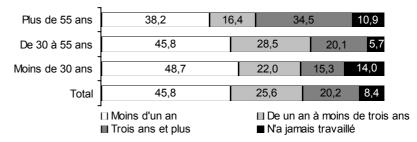
- Ainsi, le tiers des sortants était en emploi ou en formation au moment de l'élaboration de son dernier contrat?
- > 15 % des sortants déclarent n'avoir jamais cessé de travailler (11 % pour l'ensemble des bénéficiaires) et seulement 37 % n'ont pas connu de réelle période de travail régulier, contre 45 % parmi l'ensemble des bénéficiaires.
- > Parallèlement, 43% des sortants étaient inscrits à l'ANPE. Ce chiffre est en légère progression en 2006.
- > Seulement 14 % des sortants de moins de 30 ans n'ont jamais travaillé auparavant. Ils étaient 23 % en 2005.
- ➤ Les nouveaux dispositifs d'aide au retour à l'emploi ont cependant joué leur rôle auprès de personnes plus éloignées de l'emploi puisqu'on enregistre une progression plus soutenue des sorties des personnes ayant plus d'un an d'inactivité à leur entrée dans le dispositif. Plus du quart des sorties concernent des personnes ayant entre 1 et 3 ans d'inactivité.
- ➤ Les taux de sortie sont en progression quelle que soit la durée d'inactivité, ce qui n'est pas le cas pour les personnes n'ayant jamais travaillé.
- > Deux tiers des sortants n'ont jamais été présents dans le dispositif RMI auparavant.
- > Les taux de sortie des bénéficiaires ayant effectué un ou plusieurs allers-retours dans le dispositif sont en recul.

# Amélioration des taux de sortie des bénéficiaires les plus proches de l'emploi

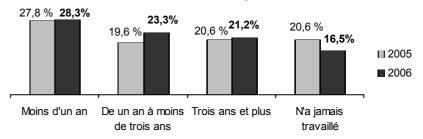
Répartition des bénéficiaires selon leur situation professionnelle (en %) lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion Situation comparée des sortants avec l'ensemble des bénéficiaires



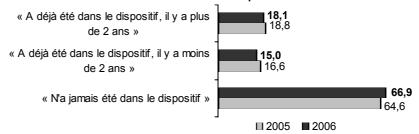
# Répartition des sortants selon l'ancienneté d'inactivité (en %) à l'entrée dans le dispositif



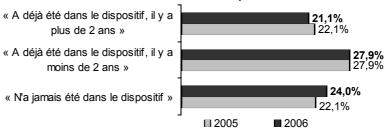
# Taux de sortie selon l'ancienneté d'inactivité (en %) à l'entrée dans le dispositif



## Répartition des sortants selon la récurrence dans le dispositif (en %) à l'entrée dans le dispositif



## Taux de sortie selon la récurrence dans le dispositif (en %) à l'entrée dans le dispositif



<sup>7.</sup> Seulement le quart des situations sont connues

# Caractéristiques comparées des bénéficiaires

Principaux traits caractéristiques des entrants et sortants du dispositif par rapport à l'ensemble des bénéficiaires.

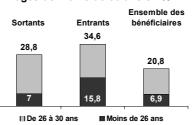
## **Profil**

- 1	•	0/
•	ш	70

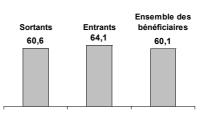
						(En %)
	Entrants		Sortants		Ensemble des bénéficiaires	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Sexe						
Femmes	57,5	54,4	54,3	57,3	53,9	53,8
Hommes	42,5	45,6	45,7	42,7	46,1	46,2
Age						
Moins de 30 ans	37,8	34,6	27,1	28,8	21,3	20,8
Entre 30 et 49 ans	48,9	51,2	52,3	53,2	56,0	56,3
Plus de 50 ans	13,3	14,2	20,6	18,0	18,4	22,9
Nationalité						
Française	84,8	86,3	84,9	85,8	84,8	86,3
Etrangère	15,2	13,7	15,1	14,2	15,2	13,7
Situation familiale						
Couples	20,4	17,7	20	19,0	21,8	20,9
Familles monoparentales	19,9	18,2	16,3	20,4	20,4	19,0
Personnes seules	59,8	64,1	63,8	60,6	57,8	60,1
Ancienneté dans le	dispositif					
Moins de 3 mois			2,2	2,5	7,4	7,3
De 4 mois à 1 an			28,2	28,7	20,1	19,6
De 1 an à 2 ans			29,2	28,3	18,7	18,4
De 2 ans à 3 ans			10,5	13,0	10,9	12,3
Plus de 3 ans			29,9	27,4	42,8	42,4

- > Comme souligné les années antérieures, le RMI ne constitue pour de nombreux jeunes qu'une solution transitoire: leur poids dans l'ensemble des bénéficiaires est nettement moindre que parmi les entrants et les sortants. Néanmoins, 3 jeunes sur 10 s'y maintiennent 2 ans ou plus.
- > Les personnes seules sont un peu sur-représentées en 2006 parmi les entrants.
- > La nationalité n'a pas d'incidence sur les flux dans le dispositif. Le taux de sortie des personnes d'origine étagère est voisin de celui de l'ensemble des bénéficiaires.

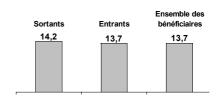
### Part des bénéficiaires âgés de moins de 30 ans en %



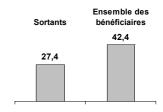
Part des personnes seules en %



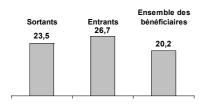
# Part des bénéficiaires de nationalité étrangère en %



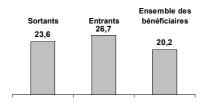
Part des bénéficiaires dans le dispositif depuis plus de 3 ans en %



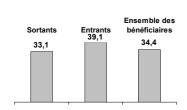
## Part des bénéficiaires ayant un niveau d'études au moins égal au baccalauréat en %



# Part des bénéficiaires ayant exercé auparavant un emploi qualifié en %



# Part des bénéficiaires ayant déjà été dans le dispositif auparavant en %



# Degré d'employabilité

(En %)

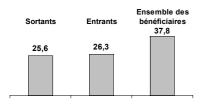
	Entrants		Sortants		Ensemble des bénéficiaires	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Niveau d'études						
Niveaux I, II et III	10,9	11,1	14,8	10,8	8,1	8,2
Niveau IV	14,5	15,6	11,6	12,7	10,6	12,0
Niveau V	30,7	28,2	27,8	32,7	30,5	29,5
Niveaux V bis et VI	43,9	45,0	45,8	43,8	50,8	50,3
Qualification						
Part des bénéficiaires ayant auparavant exercé un emploi qualifié	23,5	26,7	22,2	23,6	20,7	20,2

## Degré d'éloignement au marché du travail

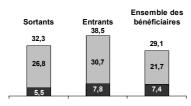
(En %)

	Entrants		Sort	Sortants		Ensemble des bénéficiaires		
	2005	2006	2005	2006	2005	2006		
Passé professionnel								
N'a jamais cessé de travailler	13,4	11,3	11	15,4	11	10,9		
Travail régulier suivi de chômage ininterrompu	16,2	14,5	19,8	18,4	16,4	15,6		
Travail régulier suivi d'alternance emploi chômage	29	30,6	27,7	29,4	27,9	28,4		
Longues périodes de chômage et quelques périodes de travail	15,4	10,9	14,4	13,6	16,1	15,9		
Longue interruption d'activité (santé, raisons familiales)	14,8	12,4	16	14,9	16,4	16,3		
N'a jamais travaillé	11,3	11,2	11,2	8,3	12,2	12,9		
Ancienneté d'inactiv	ité							
N'a jamais travaillé	11,1	11,7	10,9	8,4	12,1	13		
Moins d'un an	42,1	48	47,5	45,8	38,7	39,7		
De un an à moins de trois ans	27	24,9	20,9	25,6	26,3	26		
Trois ans et plus	19,8	15,4	20,7	20,2	22,8	21,4		
Récurrence dans le d	Récurrence dans le dispositif							
"N'a jamais été dans le dispositif"	65,6	60,9	64,6	66,9	66,7	65,7		
"A déjà été dans le dispositif, il y a moins de 2 ans"	12,2	15,1	16,6	15	12,8	12,9		
"A déjà été dans le dispositif, il y a plus de 2 ans"	22,2	24	18,8	18,1	20,5	21,5		

# Part des bénéficiaires ayant des difficultés de santé en %

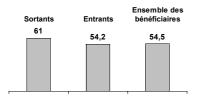


# Part des bénéficiaires ne disposant pas d'un logement stable en %



■ Hébergement chez un tiers
■ Hébergement précaire

# Part des bénéficiaires possédant le permis de conduire en %



### Part des bénéficiaires en emploi ou en formation en %

Sortants	Entrants	Ensemble des bénéficiaires
27,8	19	22,6

> Globalement les sortants concentrent moins de difficultés sociales et sont plus proches de l'emploi que l'ensemble des bénéficiaires. Ils sont proportionnellement plus nombreux en possession du permis de conduire.

## Degré d'intégration sociale

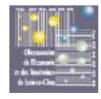
(En %)

	Entrants		Sortants		Ensemble des bénéficiaires					
	2005	2006	2005	2006	2005	2006				
Bénéficiaires ayant des difficultés de santé										
Oui	29,7	26,3	38	25,6	39,7	37,8				
Bénéficiaires ayant de	es diffic	cultés liées a	u logeme	ent						
Oui	21,5	20,4	18	13,3	18,9	16,4				
Statut d'occupation o	u type	d'hébergeme	nt							
Hébergement précaire	<sup>*</sup> 7,1	7,8	2,8	5,5	7,5	7,4				
Hébergé chez des parents ou des amis	25,5	30,7	27,6	26,8	20	21,7				
Locataire d'un logement HLM	37,7	33,9	39,9	35,4	40,6	39,2				
Locataire ou sous-locataire d'un logement vide non HLM ou meublé	20,7	18,9	19,3	22,5	20,9	21,9				
Logé gratuitement (logement de fonction, logement prêté)	1,8	1,5	2	1,9	2	1,3				
Accédant à la propriété	3	2,7	3,7	3,6	2,7	2,8				
Propriétaire non accédant	4,1	4,6	4,8	4,3	6,3	5,6				
Bénéficiaires ayant des dettes dans la famille										
Oui	28,8	27,6	27,8	27,8	28,8	28,5				
Bénéficiaires ayant le	permis	de conduire	e							
Oui	56,8	54,2	60	61	55,4	54,5				

<sup>\*</sup> Sont considérés comme en hébergement précaire les personnes sans abri, en squat, en foyer ou en caravane

# Situation des bénéficiaires au regard de l'emploi

	Entrants		Sort	Sortants		Ensemble des bénéficiaires	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	
Situation professionnelle (lors de l'élaboration de leur dernier contrat d'insertion)							
En emploi ou en formation	16,3	19	25,2	27,8	20,3	22,6	
Chômeur inscrit à l'ANPE	55,4	48,9	50,4	43,4	46	40	
Chômeur non inscrit à l'ANPE	16,0	20,9	14,2	18,1	20,8	22,8	
Sans activité professionnelle	12,3	11,3	10,3	10,7	12,8	14,6	



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher 1 avenue de la Butte - 41000 BLOIS

Tel: 02.54.42.39.72 • Fax: 02.54.42.42.02 E-mail: infos@observatoire41.com

Directeur de la publication : Alain QUILLOUT

Tirage : 300 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN 1625-4627

Réalisé avec le concours financier du Conseil Général

